Image not found or type unknown

Accusé à tord de viol & agression sexuelle sans preuve

Par **Arthur.2113**, le **06/01/2020** à **00:16**

Bonjour,

Cela fait maintenant 2 ans que je suis dans la m***e parce que 3 filles mineurs de moins de 15 ans ont portées plainte contre moi pour Agression Sexuelle et Viol. Alors que je ne leurs ai absolument jamais rien fait. Il à était prouvé par des médecins que je ne l'ai ai pas violé mais les faits de viols sont toujours reretenu.

Cette affaire m'empêche d'avancer dans ma vie professionnel. Mon avocate ma dit que normalement mon jugement devrais avoir lieu début 2020 mais elle ma déjà dit ça plusieurs doit au paravent. L'instruction est fini depuis plus de 6 mois presque 1 ans. Je ne sais plus quoi faire.

Par **Visiteur**, le **06/01/2020** à **08:22**

Bonjour
Si les faits d'agression sexuelle n'ont pas été levés, il faut patienter devant l'engorgement de la justice.

Par **Arthur.2113**, le **06/01/2020** à **08:59**

J'ai déjà une lettre de la juge d'instruction qui lève certaines infractions mais pas les "+" graves

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés